Demande de prime d'installation ou de rééquipement pour un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e)

Nom de famille :_____

Prénoms : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Courriel : _____

Allocataire auprès de la Caf : ☐ Oui ☐ Non numéro d'allocataire Caf : _____

N° de Sécurité sociale : _____

Etes-vous ressortissant(e) de la Msa ? : ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous déjà bénéficié d'une prime d'installation ou de rééquipement ?

☐ Oui -> A quelle date a-t-elle été versée (JJ/MM/AAAA) ? _____ ☐ Non

Vous exercez : ☐ A domicile ☐ Au sein d'une maison d'assistants maternels (Mam)

Date de délivrance ou de renouvellement de votre agrément : _____

Par le Conseil départemental de : _____

Je soussigné(e) _____déclare solliciter l'attribution de la prime d'installation ou d'équipement et m'engager sur l'honneur à respecter les engagements figurant dans la charte d'engagements réciproques dont j'ai pris connaissance. Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies et autorise le traitement informatique des renseignements donnés dans le respect des dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Je prends connaissance du fait qu'ils pourront être vérifiés. Je m'engage à signaler tout changement qui les modifierait.

A _____, Le _____

Signature :

Pièces à fournir :

- Imprimé de demande complété et signé
- Photocopie de la notification d'agrément recto verso
- Photocopie de l'attestation de suivi de la première partie de la formation pour la prime à l'installation, ou de l'attestation de suivi de l'intégralité de la formation pour la prime de rééquipement
- Photocopies des deux derniers bulletins de salaire pour la prime d'installation ou de 3 bulletins de salaire sur 3 années différentes sur les 10 dernières années pour la prime de rééquipement
- Relevé d'identité bancaire
- 2 exemplaires de la charte d'engagements réciproques, complétés et signés
- Photocopie de la charte de fonctionnement pour les assistants maternels exerçant en Mam

Si vous n'êtes pas allocataire, fournir en plus :

- photocopie d'une pièce d'identité recto verso
- déclaration de situation pour les prestations familiales et les aides au logement

Pour la prime d'installation, la demande doit impérativement être déposée dans l'année qui suit l'octroi de l'agrément.